

LE ZONAGE ET LE TAUX DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le projet de CONSOLIDATION DE LA FILIERE DE TRANSFORMATION GESTION ET DES DECHETS MENAGERS DE LA VILLE DE SIKASSO (CONFIDES) de la **Coopération Technique Belge (CTB)** qui a comme objectif principal de contribuer à l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie, accompagne l'émergence de services de pré collecte des ordures ménagères durables et organisés. Il s'agit d'une collecte au porte à porte et avec une fréquence déterminée. L'adhésion à ce service n'est pas obligatoire mais la loi 01-020 relative aux pollutions et aux nuisances, interdit l'incinération des déchets à l'air libre et les dépôts des déchets sur la voie publique ou les espaces privés. La tarification de ce service est incitative (fonction du volume produit) avec toutefois un forfait de base pour assurer la pérennité du service.



Figure 1 : Exemple de zones de collecte

Le service est réalisé par des opérateurs habilités par la mairie. Deux types de contrats sont utilisés (contrat opérateur-Mairie et contrat opérateur-abonnés) L'outil principal de planification est le zonage, qui délimite les aires d'intervention dans lesquelles les opérateurs offrent leurs services. Le zonage est régulièrement actualisé en fonction de l'évolution urbaine et en fonction des performances des opérateurs. En effet, un opérateur inefficace doit pouvoir être remplacé.

L'organisation de la pré collecte passe aussi par l'analyse des gisements

potentiels d'abonnement dans chacun des quartiers. Cet inventaire a été réalisé à Sikasso en Mars 2015. Il comptabilise aussi le nombre d'abonnés existants, ce qui permet d'en déduire le taux d'abonnement par quartier. Les meilleures valeurs sont obtenues dans les quartiers centraux, qui ont déjà bénéficié d'un projet pilote (PAEX). Le projet CONFIDES cible maintenant l'augmentation du taux d'abonnement dans les quartiers périphériques en accompagnant chaque opérateur via un accord de financement.

	Nombre abonnement potentiel	Pas d'abonnement	%	Abonnement réel	%
Bougoula Ville	304	81	26,6	223	73,4
Fama	214	127	59,3	87	40,7
Wayerma 1	535	214	40,0	321	60,0
Wayerma 2	1595	1063	66,6	532	33,4
Kaboïla1-Natié	321	137	42,7	184	57,3
Kaboïla2	283	153	54,1	130	45,9
Mancourani 1	235	212	90,2	23	9,8
Mancourani 2	412	401	97,3	11	2,7
Médine	970	866	89,3	104	10,7
Hamdallaye	993	939	94,6	54	5,4
Lafiabougou	631	623	98,7	8	1,27
Massassoni Est	380	342	90,0	38	10,00
Sanoubougou 1	1819	1715	94,3	104	5,72
Sanoubougou 2	1180	1075	91,1	105	8,90
ATT-bougou	241	121	50,2	120	49,79
Total	10113	8069	72,3	2044	27,66

Tableau 1 : Taux de collecte dans les quartiers de Sikasso, Mars 2015

**Accord de financement plafonné et basé sur les résultats
(total de 3,280 000 FCFA/GIE)**

- Accord passé avec chaque opérateur reconnu (GIE ou coopérative)
- Le projet finance l'acquisition des équipements (enclos, charrettes améliorées, ânes) et la mise en œuvre de la pré collecte au porte à porte pendant environ 4 mois consécutifs
- Les personnels sont formés en continue (technique de gestion et circuits de collecte)
- en contre partie, le bénéficiaire rembourse dans la limite de l'évolution des taux de recouvrement des redevances.
- L'hypothèse est que les abonnés paient leurs redevances régulièrement si le service est organisé.

Encadré 1 : Modalités principales de l'accord de financement GIE-projet

CONTACT

Nadine Dulac : nadine.dulac@btcctb.org

